

## PV – Assemblée générale de Médor – 02 juin 2018 de 14h à 18h

Présences : 42 personnes présentes, 34 personnes représentées.

3 moments de votes (votes à main levée), 2 scrutateurs – parmi les coopérateurs - désignés.

### Présentation de l'année 2017

#### **Production**

4 numéros de Médor ont été publiés en 2017.

#### **Bilan du pilotage iconographique**

- En 2017, Médor a voulu bousculer les habitudes graphiques, repenser les interactions textes et visuels. Avec le choix de se doter de pilotes punks, rebaptisés piloticonos, artistes qui ont imprimé un parti pris graphique fort sur chaque numéro. Stéphane Noël a été le seul à prendre le parti de travailler sujet par sujet.

#### **Bilan rédactionnel**

- Hors numéros, Médor a connu une sursollicitation sur une série d'autres sujets, aussi bien le web, l'événementiel, les demandes de rencontres, les projets à long terme : Dès 2017, un budget a donc été voté (24 000€) pour pourvoir un poste de « pilotage zen », censé couvrir les tâches extérieures à l'atterrissage du numéro. Il a été décidé un pilotage zen tournant, sur le même modèle « ouvert » du pilotage de chaque numéro. Les trois mois précédant leur mission (de 3 mois également) de pilotage, le duo de pilotes prévu assure la mission de pilote zen. Après une période de réflexion bénévole de septembre à décembre 2017, le poste a été mis en place depuis janvier.
- Les 5 pilotes se réunissent en réunion de rédaction chaque semaine.
- Web : 2 types de publications ont été réalisées, celles qui annoncent le numéro et d'autres publications plus sporadiques en fonction de contenus neufs proposés à Médor.

#### **Lauriers de Médor**

Médor a reçu plusieurs prix en 2017, à la fois pour son journalisme (Prix Belfius, nominé pour le prix de la liberté de la presse d'Apache), mais aussi pour sa structure, la coopérative, le processus (Prix de l'innovation dans les médias - OIF, reporters sans frontières, RFI).

#### **Imprimeur**

- Changement d'imprimeur. Après Geers, Médor a choisi Havaux à Nivelles. On n'était pas déçu par l'ancien, mais Médor a voulu donner sa chance à un imprimeur plus petit, pour pouvoir mettre en place plus de collaboration plus personnalisée.

#### **Article 27**

Médor a un partenariat avec l'Article 27, c'est le premier partenariat avec autre chose qu'une institution culturelle pour Article 27. Ce partenariat permet, à la fois à Bruxelles et en Wallonie, d'acheter Médor pour 1,25 euros, lorsqu'on est allocataire du CPAS. Augmentation des points de vente Article 27, on est entre 15 et 20.

#### **Outils internes**

- Médor, c'est 2 équivalents temps-plein. On a senti le besoin de s'outiller pour pouvoir faire atterrir Médor chez les abonnés, donc on a mis en place un outil de centralisation de la logistique, comptabilité, facture, distribution, gestion des collaborateurs.

C.O.

- C'est le logiciel open source Odoo (utilisation du logiciel et non souscription aux services de la société éponyme) qui a été implémenté. Pour la gestion, on a fait appel à une coopérative, Coop it easy, qui développe des outils de gestion. L'implémentation s'est faite en plusieurs phases.

### **Composition du CA**

- Tiffany Lassere, devenue salariée de Médor, a démissionné et a été remplacée par Geoffroy Gits, fondateur ( voir article 17 – vacance des statuts)
- Rappel de l'élection de nouveaux membres.
- Médor rappelle que le poste de membre du CA est un poste bénévole. L'AG précédente avait voté un budget de 40€ par réunion, destiné à couvrir des frais de bouche (un pique nique par réunion).

### **Bilan 2017 (compte de résultats - situation au 31/12/2017)**

- Immobilisations incorporelles : 4390 euros correspondent au coût d'implémentation d'Odoo.
- Valeur du stock
- Créances : Elles sont de 102 000€, en augmentation. Plusieurs raisons : il y a une série de créances qui sont liées aux librairies. 30-35000euros liés à des créances de librairies non créées. Le reste est lié au passage dans Odoo, ce sont des factures qui sont payées mais il y a eu un bug dans Odoo lors du transfert.
- 62 % du bilan est en valeur disponible : Médor n'a donc pas de soucis de trésorerie. Au niveau du capital, ce dernier a augmenté un petit peu. Il est passé de 98 000 à 114 000, les gens prennent de nouvelles parts.
- Au niveau du bénéfice reporté, on a une petite diminution, Médor a généré une perte de 8546€. Soit une perte un peu plus élevée que ce qu'on avait budgétisé. On avait budgétisé à l'équilibre et finalement on est un peu en dessous du budget estimé.
- Il reste 214 000 euros de fonds propres, la structure financière est solide.
- Dettes salariales et sociales : elles sont moins élevées que l'année dernière, l'année dernière on avait fait un impôt, cette année-ci : pas d'impôt.
- Médor a toujours des comptes de régularisation importants, car nous fonctionnons par abonnements. Exemple : si qqn achète un abonnement en décembre, il y en a un numéro comptabilisé sur l'année et trois autres sur l'année suivante.
- Suggestion de mettre les abonnements dans les produits perçus d'avance au lieu de faire un compte de régularisation, qui ne fait pas très propre.
- Perte de 8546€ : elle était attendue, grâce à un suivi régulier : les recettes ont été moindres, Médor a pu un peu stabiliser grâce à des coûts moindres que prévu. Médor est toujours prudent dans les budgets.
- L'approvisionnement et les marchandises : le fait de changer d'imprimeur a permis de diminuer le coût d'impression et de distribution. Le nouvel imprimeur est moins cher, et le tirage est passé de 10 200 contre 11 000 précédemment.
- Diminutions dans la rémunération et les frais de personnels : réductions ONSS et cotisations patronales plus importantes que prévues grâce aux aides à l'emploi.
- Autres produits d'exploitation : il s'agit des subsides sésame.
- Chiffre d'affaires en baisse.
- Stagnation des abonnements : sans grande campagne sur les murs des villes de Belgique, on arrive à stabiliser le nombre d'abonnés.
- Abonnements de 2 ans fonctionnent bien : 1544 d'un an et 1052 de deux ans.

### **Remarques/suggestions de coopérateurs**

- Suggestion d'un coopérateur pour la présentation du budget : scinder le poste imprimeur et le poste journalistes.

- Suggestion d'un coopérateur de proposer des abonnements plus longs que 2 ans, car ces derniers fonctionnent déjà bien et donnent plus de sécurité financière.
- Remarque d'un coopérateur : « je me suis abonné aujourd'hui et je n'ai pas su ouvrir la facture ».
- Certains coopérateurs souhaitent que l'on permette la domiciliation. D'autres demandent le contraire. Système d'abonnements actuel : les abonnements sont gérés via Odoo depuis 2018 et Médor a pris la position de ne pas passer par PayPal, pour éviter des frais et de ne pas pratiquer la domiciliation.
- Une coopératrice se plaint que la librairie de son village n'a jamais reçu ses trois numéros de Tondeur. Réponse : dans de tels cas, contactez medor@medor.coop directement.

### **Le mot du vérificateur aux comptes**

- Rappel de ce que peut faire ou ne pas faire un vérificateur aux comptes :  
Il peut accéder aux pièces comptables pour voir s'il n'y a pas de faux en écriture. Notre vérificateur ne l'a pas fait.  
Il peut vérifier que dans les comptes de résultats et que dans le bilan, les affectations sont faites d'une façon légales et raisonnables et de façon visible et lisible. Cela a été fait par notre vérificateur.
- Son avis : Le bilan est particulièrement lisible. Les imputations sont fait de façon raisonnable. Le vérificateur félicite Laurence Jenard.
- Le vérificateur : « Je ne peux pas dire qu'on n'a pas piqué dans la caisse. Je ne peux pas dire que le CA vous a transmis sincèrement les données. Ce que je peux vous dire sans réserve c'est que le bilan a été présenté de façon rigoureuse, sérieuse et lisible. »
- Le rapport spécial : rapport demandé par le conseil national de la coopération. Le rapport spécial consiste à donner des infos sur la vie de la coopérative. Il a été réalisé et transmis aux coopérateurs.

### **Vote du budget 2017 :**

- **Les fondateurs approuvent à l'unanimité les comptes et vote la décharge**
- **Les coopérateurs approuvent les comptes et votent la décharge aux administrateurs à l'unanimité**

### **Projets de l'année 2018**

#### **Médor a enfin un lieu !**

Il s'agit de la location d'un bureau, situé place Bethléem à Saint Gilles (Bruxelles). Déménagement prévu en juin 2018. Ce bureau permettra d'accueillir l'admin, la rédaction, les bouclages des numéros, de permettre un point de rencontre entre l'équipe de Médor et ses lecteurs, collaborateurs, etc.

#### **L'implication des coopérateurs**

- Un groupe de travail existe, baptisé « les hamsters », sur base de coopérateurs volontaires, impliqués dans la promotion et diffusion et la coopérative. Ces derniers se réunissent régulièrement, sous la houlette de fondateurs. Ils ont relancé les médorware aux quatre coins de la Belgique et organisent divers présentations de Médor.
- Objectif de Médor à court terme : associer les coopérateurs aux discussions plus précisément, via des réunions dans nos nouveaux bureaux dès l'automne 2018.
- Objectif de Médor d'ici 5 ans : créer un poste chargé d'animer la communauté de coopérateurs.

#### **Bilan rédactionnel**

- Mise en place des pilotes zen, de façon effective depuis janvier 2018.

- Nous avons essayé de renforcer le travail de la rédaction : l'enveloppe budgétaire a été augmentée, le travail graphique revalorisé, le travail journalistique revalorisé, avec focus sur l'investigation et le web.
- Stratégie web : elle est en développement. Publication d'un article (minimum) exclusivement sur le web chaque trimestre.

### **L'enquête ouverte**

- C'est une rencontre entre volonté d'augmenter notre public, notre notoriété, tout en développant une présence web raccord avec notre identité (repenser la façon de produire de l'info) et de rester dans l'investigation.
- L'idée est de partir d'un sujet d'investigation révélé dès le départ de l'enquête, et de travailler l'investigation en générant de la participation, via un questionnaire et via des recherches d'info plus spécifiques (exemple : place de l'alcool dans les hôpitaux + lobbying).
- Un travail de structure open source a été mené, qui pourra être réutilisé pour de futures enquêtes ouvertes.
- Les résultats seront publiés dans les numéros de juin à décembre 2018. D'autre part, le bilan du questionnaire sera disponible en ligne d'ici fin 2018.

### **Le pilotage graphique**

- En 2018, fort de l'expérience des piloticono, Médor a décidé de changer progressivement de formule. Médor met fin à l'expérience des piloticono, imprimant un parti pris fort sur l'ensemble d'un numéro. Médor décide de travailler davantage l'interaction texte-visuel par sujets plutôt que par numéro.

### **Propositions/suggestions de coopérateurs**

- Proposition d'un coopérateur : lancer un concours pour les couvertures.
- Demande d'un coopérateur : mettre en ligne l'enquête « Bug » sur le vote électronique, avant les prochaines élections.

### **Présentation du budget 2018**

- Chiffre d'affaires : 95 % vient des ventes de numéros. Médor a vendu 2600 exemplaires via abonnements, 4500 via les ventes en librairie.
- Budget en déséquilibre de 50.000 euros : les premières années de Médor se sont concentrées sur la production des numéros, l'AG a décidé de professionnaliser la communication et l'administratif, cela a augmenté les coûts. Enfin, il a été décidé en AG de continuer d'investir dans le contenu. C'est ce qui explique ce déséquilibre. Médor assume ce budget en déséquilibre car il existe un capital confortable et que le CA a mis en place séries de balises et contrôle. Cette perte avait d'ailleurs été annoncée en 2017, il ne s'agit donc pas d'une surprise. L'idée c'est d'investir dans le contenu, avec pour objectif d'avoir un retour sur investissement via les ventes. En perdant 50.000 euros, Médor ne touche pas le capital de coopérateurs, mais investit sur ses acquis des années précédentes afin d'investir dans le contenu.
- Détail des coûts et recettes :  
44 % et 49 % des recettes proviennent des abonnements et des ventes en librairie.

### **Balises mise en place par le CA :**

- Le CA a décidé de se doter d'indicateurs précis liés aux ventes, via la mise en place d'un monitoring des ventes. Il existe pour l'instant un décalage dans le temps lié aux ventes retardées en librairie, Médor est en train de gommer ce décalage.
- En 2018 une baisse des liquidités est prévue, sans que cela ne crée de problème structurel pour les deux ans à venir.

- Médor est entré dans Blossom, programme de la Région bruxelloise d'accompagnement de projets coopératives existantes. Il s'agit d'un coaching de l'entreprise (mené par l'ancien directeur de Dupuis auprès de Laurence Jenard) ainsi qu'une formation à Solvay.
- Des contacts ont été pris pour l'aide à la presse, au cabinet de JC Marcourt. Pour l'instant peu de réaction de la part de Marcourt. Mais suite à une relance, un rendez-vous est prévu en juin avec le chef de cabinet de Marcourt. Si le cabinet répond que Médor n'est pas éligible, Médor posera clairement la question de l'absence de critères clairs actuels pour octroyer ou non une aide à la presse.

**Réaction d'un coopérateur : il est urgent de trouver « la prise de risques » de Médor qui permettra d'augmenter les ventes/recettes.**

- Sature-t-on à 6000 exemplaires vendus ?
- Le coopérateur ne sent pas de grande prise de risque de la part de Médor, or les marges de manœuvres pour prendre ce risque sont en train d'être grignotées par ce 50 000 de déséquilibre qui risque de devenir structurel.
- Le budget anticipe ici une croissance des ventes, mais il manque actuellement la réelle capacité à augmenter les chiffres. Pour le coopérateur, il faut un investissement dans un site web, ou couper les dépenses, ou prendre d'autres risques.

**Nécessité de lancer un changement de cap pour augmenter le lectorat**

- Le CA partage cette félexion et estime que sans un changement de cap, sans idée forte (non trouvée actuellement), Médor n'aura pas 2000 lecteurs supplémentaires. L'hypothèse d'une demande de recapitalisation de Médor est possible mais seulement sur base d'un projet clair et porteur. Le défi est de travailler, en collaboration avec les coopérateurs, sur « LE » projet de prise de risque à mener. Nous devons avoir à l'automne le projet du risque à prendre. On mise sur l'enquête ouverte, pour augmenter les abonnés. Mais elle ne suffira pas.

**Proposition d'un calendrier pour aboutir à la « prise de risques »**

- Le 23 juin, lors du week-end Médor, une réflexion sera menée entre fondateurs pour penser un projet « prise de risques » (pôle formation, dvpt web, dvpt investigation, etc)
- Médor lance une invitation à tous les coopérateurs désireux de nous faire part de leurs idées à contacter Médor cet été pour alimenter la réflexion. De micro-tables rondes sont possibles.
- Automne 2018 : une nouvelle AG (peut-être virtuelle), sera organisée pour discuter du chantier « prise de risques ». Médor proposera des pistes concrètes, à discuter.

**Vote du budget 2018 avec acceptation du calendrier proposé pour aboutir à une prise de risque en 2019 (cf ci-dessus) :**

- **Approbation à l'unanimité des fondateurs**
- **Approbation à l'unanimité des coopérateurs présents et procurations.**

**Vote du remplacement d'un poste coopérateur au CA (celui de Jérôme Herman) :**

Deux candidats : Jérôme Herman et Sébastien Borgnet

Jérôme Herman 47 voix

Sébastien Brognet 16 voix.

**Jérôme Herman est réélu.**

**Du côté des fondateurs (vote par mail) les administrateurs suivants sont élus :**

Olivier Bailly

Jean-Pierre Borloo

Colin Delfosse

Geoffroy Gits

*C. GAUTIER*  
CG.